



LE NUMERO 4
**BULLETIN
MUNICIPAL**

SAINT-GEYRAC



L'Editorial du Maire

Cela faisait longtemps que le journal de la commune n'était pas paru. Je vous prie de m'en excuser.

Une nouvelle organisation a été mise en place. Dorénavant le journal de la commune sera réalisé dans le cadre d'une commission extra-municipale qui regroupe des élus ainsi que d'autres personnes qui ont accepté de s'investir sur l'animation du bulletin municipal.

C'est leur réalisation que vous êtes en train de lire.

L'année 2023 a vu les associations retrouver une dynamique débarrassée des affres du Covid. Elles développent des projets qui rythment la vie de la commune et favorisent le vivre ensemble. Du côté de la Mairie, les projets communaux se mettent en place lentement pour se concrétiser en 2024.

Nous faisons face à une conjoncture compliquée, la guerre en Ukraine, la guerre entre Israël et le Hamas, la crise climatique, l'inflation et plus localement des cambriolages. Tout cela participe à développer une atmosphère anxiogène et un sentiment de méfiance en l'avenir.

Il faut qu'à Saint Geyrac nous conservions notre cadre de vie qui passe par notre capacité à vivre ensemble, par la solidarité de voisinage et le maintien du lien social.

Si ce journal a pour vocation de vous informer, il a aussi pour but de participer à cette qualité de vie à Saint Geyrac.

Bonne lecture.

Et bonne année 2024.



Agenda de la commune

• **Vendredi 12 janvier 2024 à 18h30** : Assemblée générale du CIS (salle des associations).

• **Samedi 13 janvier 2024 à 10h30** : Assemblée générale de « Saint Geyrac Nature » (salle des associations).

• **Vendredi 19 janvier 2024 à 18h30** : Assemblée générale du Comité des Fêtes (salle des fêtes).

• **Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024 à 10h** : Stage vannerie (salle des fêtes) organisé par Saint-Geyrac Nature et sur réservation.

• **Dimanche 4 février 2024 de 9h à 17h** : Foire aux livres à la salle des fêtes de St Geyrac (CECLIC, bibliothèque Municipale, CIS).

• **Dimanche 11 février 2024 à 14h** : Sortie "Mousses" avec Robert Druillole (Saint-Geyrac Nature).

• **Samedi 23 mars** : La nuit de la chouette de 18h30 à 22 h à la salle des fêtes (Saint-Geyrac Nature et LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux).





Du côté de la mairie

Des travaux pour rénover le chauffage du bâtiment qui abrite le bar-restaurant et l'appartement du Melti

Le chauffage du Melti et de l'appartement a été rénové. La chaudière installée en 2008 est tombée une nouvelle fois en panne pendant l'hiver 2022-2023.

Ce fût la panne de trop ! Nous avons décidé de changer la chaudière. Cela nous a permis d'installer 2 systèmes de chauffage séparés.

Cela a coûté 44 000€ HT. Nous avons bénéficié d'une subvention de 21 000€ de l'agglomération du Grand Périgueux. Le reste est financé par un emprunt lui-même financé par les loyers.



Les travaux de la sécurisation de la traversée du bourg

Les travaux concernant le projet de sécurisation de la traversée du bourg devraient commencer en Avril 2024. Après avoir réalisé une étude de la circulation, nous avons pu constater qu'environ 1 300 véhicules par jour traversent le bourg de St Geyrac. La vitesse moyenne est de 68km/h, ce qui confirme les sensations des habitants. Cela va trop vite !

Trois zones spécifiques vont être créées. La première devant le bar-pizzeria et la maison des associations, la deuxième au croisement de la route du Plateau et de la route de Lauzelie, et enfin la troisième au niveau de la route qui passe derrière l'église. Ces zones de ralentissement seront marquées d'un revêtement en résine de couleur sable. Un radar pédagogique va être installé à l'entrée du bourg en venant de Rouffignac.

Un plateau ralentisseur va être aménagé sur la route départementale 6 à hauteur de la salle des fêtes. Nous espérons que ces travaux vont nous permettre de réduire la vitesse dans le bourg.

Travaux sur les routes

La côte de Montferrier a été refaite. Cette partie de la route de la Gélie était abimée. Afin qu'elle ne se dégrade pas plus, c'est toute la partie entre la route départementale 6 et l'intersection avec la route du Plateau qui a été reprise.

Il s'agit d'un bicouche qui a coûté 50 000€ HT. Cela représente 17% du budget de la commune. Il s'agit d'une rénovation de la partie roulante de la route avec une émulsion gravillon.

Il devient de plus en plus cher d'entretenir les routes en raison de la hausse des prix du pétrole. Pour information, si nous avions choisi un enrobé à chaud, cela aurait coûté quasiment 100 000€ HT. C'était impossible pour le budget.

L'objectif est d'entretenir les routes pour qu'elles continuent à être roulables, en priorité, les voies communales les plus utilisées.



Des nouvelles de la fibre

La fibre arrive enfin !

D'après le Syndicat Numérique Départemental, la plupart des prises de la commune sont commercialisables depuis le 5 Janvier 2024.

Néanmoins, une trentaine de prises, donc de maisons, ne peuvent pas en bénéficier en ce début d'année. Visiblement, les contrôles du chantier n'ont pas été validés pour ces prises.

Nous n'avons pas pu savoir quelles étaient les maisons concernées.

Le Syndicat Numérique Départemental nous annonce une commercialisation de ces prises dans le courant du mois de Février.

Certaines personnes éligibles à la fibre ont été contactées dès le mois de décembre 2023. Les autres seront contactées progressivement pendant le mois de Janvier 2024.

Vous pouvez également essayer de contacter votre propre opérateur pour faire contrôler votre éligibilité à la fibre ou vous rendre sur le site internet du syndicat Périgord Numérique.



La Cloche et le beffroi de l'église de Saint-Geyrac



Saint-Geyrac possède une église dont le vocable est Saint-Cyr, pour plus de précisions sur notre église je vous recommande de consulter l'article de Josette Galinat sur le site « saintgeyrac.com »

Dans le beffroi se trouve une cloche estimée à 927 kg, cette cloche est une refonte de 1844 de la cloche d'origine de 1673, pour plus de précisions l'article de Josette Galinat est également sur le site : <https://saintgeyrac.com/2021/10/26/le-clocher-et-la-cloche-de-saint-geyrac/>

Après 154 ans de bons et loyaux services, un audit a été initié par la mairie de Saint-Geyrac qui a révélé qu'une restauration était nécessaire pour la faire sonner à nouveau. Il est à noter que 154 ans de service équivalent à environ 9 millions de battements !

Cette opération a débuté le 23 octobre dernier par la « descente » de notre cloche. Un article du site relate cet événement à l'adresse suivante :

<https://saintgeyrac.com/2023/11/06/renovation-de-la-cloche-de-leglise-st-cyr-de-st-geyrac/>

A cette occasion France 3 et France Bleu Périgord ont fait un reportage diffusé le jour même (voir sur Youtube et dailymotion)

La mairie a initié une collecte de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine (Stéphane Bern) pour financer une partie de cette restauration qui s'élève à 26 333 euros. Vous avez eu dans votre boîte à lettres un dépliant expliquant cette opération. <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-cyr-a-saint-geyrac>

Pour une raison qui reste obscure l'église Saint-Cyr de Saint-Geyrac est inscrite à l'inventaire des monuments historiques mais pas la cloche ni le beffroi. C'est la raison pour laquelle les subventions sont limitées et nous avons fait appel à la générosité commune.

La restauration consiste à remplacer certaines poutres du beffroi qui soutient la cloche, et la cloche elle-même. Au fil du temps, le battant frappant la cloche toujours aux mêmes endroits, une usure apparaît, au-delà d'un certain taux d'usure il y a risque de fêlure, c'est le cas de notre cloche, elle est à la limite maximum de l'usure tolérable. Il faut donc intervenir. L'entreprise Bodet va « recharger » les points d'impact avec de l'airain, alliage de cuivre et d'étain. Le noyau de notre cloche est très oxydé, c'est la partie supérieure à laquelle est fixé le joug en bois. Il faut le décaper et également le « recharger ».

La cloche devrait revenir restaurée en avril 2024, dès que la date exacte sera connue vous serez informés et conviés à venir la voir autour d'un pot de l'amitié organisé par la mairie de Saint-Geyrac. Elle restera au sol quelques temps puis sera remontée sur le clocher dans son beffroi restauré. Les partenaires ayant participé à sa restauration seront également conviés.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque organise de nombreuses animations tout au long de l'année : festival du court-métrage, accueil du centre de loisir et de scolaires, expositions, soirées cartes et après-midis jeux de société pendant l'été et les petites vacances scolaires. La bibliothèque est en cours d'informatisation.

L'animation du moment : Le prix des lecteurs "Etranges lectures" : lectures diverses sont à disposition. Il est toujours possible de s'inscrire jusqu'à la fin du mois de février 2024, le vote des lecteurs ayant lieu au mois de mai 2024.



TEL: 05.53.06.13.20

MAIL: bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h30

Du côté des associations

La chasse à Saint-Geyrac

La Société Communale de chasse présidée par Laurent THEODORE a été créée en 1972 par Monsieur BELINET, ancien maire de la commune. Le groupement des chasseurs et propriétaires de Saint-Geyrac a quant à lui été créé en 1980 par Robert PAGES et a pour président actuel Charles MAIROT.

Ces deux associations de type loi 1901 regroupent les amateurs de chasse aux grands et petits gibiers. Elles ont pour but l'exploitation de la chasse sur les territoires où celles-ci détiennent le droit de chasse, dans le souci de la préservation de la faune sauvage, du développement du capital cynégétique et du respect des équilibres biologiques et écologiques. Les associations prennent toutes les mesures utiles pour organiser la chasse en participant à la régulation du grand gibier et à l'éducation cynégétique de ses membres.

Elles développent également de bonnes relations avec les partenaires naturels de la chasse que sont notamment les propriétaires, les agriculteurs, les forestiers, ainsi qu'avec les autres utilisateurs de la nature. Elles prônent le respect des propriétés, des récoltes et de l'environnement.

Nos deux présidents sont disponibles pour répondre aux sollicitations et questions des habitants de la commune.

Laurent THEODORE : 06 65 33 90 59 - Charles MAIROT : 06 23 4545 52



En août 2015, Josette Galinat, découvrait dans le nord de la commune un ensemble de blocs de grès.

La disposition de ces blocs faisait penser à des menhirs. Un rocher plat posé horizontalement sur des supports ressemblait à un dolmen ; "caprice" de la nature ou résultat de l'activité de l'homme pour ses pratiques culturelles il y a quelques milliers d'années ? D'autres dolmens ont d'ailleurs été découverts en Dordogne : à Limeyrat, Mialet, Saint-Chamassy...

Après un nettoyage de la surface, des spécialistes dépêchés sur place en 2015 ont attesté de l'intérêt d'une partie du site.

En décembre 2022, M. Michel Leduc, nommé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine) pour faire l'inventaire des sites mégalithiques de la région, est chargé de "conduire une opération de prospection".

Les 8 et 9 juillet 2023, avec l'appui logistique du CIS (Comité des Internaute Saintgeyracois), une trentaine de bénévoles ont nettoyé le site : coupé le lierre, enlevé les branches mortes ; il n'était pas question de fouiller ni de creuser !

On en est là aujourd'hui.

Un petit groupe de Saintgeyracois, adhérents au CIS, suit dorénavant ce dossier avec le maire de la commune. Le CIS communiquera au fur et à mesure les informations nouvelles sur son site saintgeyrac.com.

Les blocs de grès étant situés sur une propriété privée, l'accès n'y est possible qu'avec l'accord du propriétaire et après en avoir avisé le maire et informé le CIS.



METIERS ANCIENS - METIERS DISPARUS

Sabotier, couturière, scieur de long, charron, laboureur, maréchal-ferrant ... il suffit de consulter des fiches anciennes de recensement des habitants de la commune ou de vieilles listes électorales pour retrouver ces métiers aujourd'hui disparus.

On peut inclure dans cette liste le métier d'agriculteur. A Saint-Geyrac notamment, l'agriculture est passée en 100 ans de l'autoconsommation à la spécialisation voire à la monoculture.

" les métiers anciens ", tel sera le thème de notre participation à la journée du patrimoine en septembre 2024 (en 2023, le thème était " le pain et les fours à pains ").

Afin de préparer cette manifestation, nous attendons vos témoignages et pourquoi pas des photos sur ces métiers disparus, des outils utilisés autrefois ; ils pourraient être présentés lors d'une exposition.

Nous comptons sur vous !!



Le Club Nature de la commune

Saint-Geyrac Nature et son club CPN (Connaître et Protéger la Nature) tiendra son Assemblée Générale le samedi 13 janvier à 10h30 à la salle des associations.

L'année dernière nous avons planté une cabane « vivante » en osiers et saules vivants pour l'observation des oiseaux du refuge LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux). Elle se situe derrière les étangs de Saint-Geyrac.

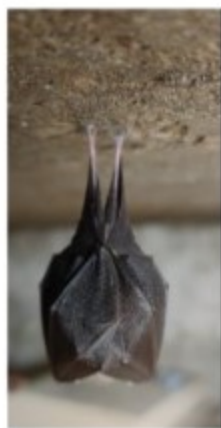
Un stage de vannerie a également rencontré un franc succès.

Avec le concours de l'EREA de Trélissac nous avons créé un verger, également derrière les étangs, il est en cours de formation, nous avons sélectionné des arbres et des arbustes compatibles avec le refuge LPO pour attirer et nourrir les oiseaux.

Durant la Fête du mois de mai nous avons inauguré ces espaces et organisé une bourse aux plantes.

Une conférence sur les oiseaux et une autre sur les chauves-souris ont rencontré un grand succès, présentées par les membres de la LPO.

Pour finir, nous avons installé un abri pour permettre aux hérissons de passer l'hiver.



Des nouvelles du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes se réunira pour son Assemblée Générale le 19 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes afin d'élire le nouveau conseil d'administration et de préparer les nouvelles aventures de l'année 2024. A savoir :

- La fête communale au mois de mai
- La saintgeyracoise au mois de juin
- Le marché de nuit en juillet
- Le loto en novembre
- Le Noël des enfants en décembre.



Une nouvelle année avec CECLIC

CECLIC est une association loi 1901 qui existe depuis 2001, notre siège est établi à Saint Laurent sur Manoire depuis 2015. Nous organisons deux activités sur les communes de Saint Laurent sur Manoire et Saint-Geyrac : Arts Plastiques et Initiation ou perfectionnement au tout numérique. Pour Saint Geyrac nous sommes présents les mercredi et jeudi, exceptionnellement le vendredi en cours d'initiation à l'informatique sur tous supports : PC portable, smartphone et tablette. Nous avons accès au WIFI, les cours sont personnalisables selon les problèmes de chaque adhérent. Nous passons une heure ensemble à votre convenance et sur rendez-vous. Nous n'organisons pas de cours de groupe. La saison débute en septembre et se termine fin juin. Une adhésion (assurance) de 12.00€ est demandée à l'inscription, les cours d'une heure sont de 4.00€. Pour les Saintgeyracois l'adhésion est généreusement offerte par la commune. Cette activité se déroule à la Salle des Associations. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements au 06 71 62 32 51 ou au 06 83 02 34 39 ou en laissant un message ou encore par mail : assoceclic@gmail.com ou bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr

Par ailleurs l'association CECLIC organise en partenariat avec la Bibliothèque Municipale et le CIS une foire aux livres le dimanche 4 février 2024 de 9h à 17h à la salle des fêtes de Saint-Geyrac. Vous souhaitez vendre à prix modique certains de vos livres ? Il suffira de « louer » un espace (une table) pour 2 euros et de vous installer ! Contact pour réserver sa place : 06.71.62.32.51 ou assoceclic@gmail.com

Du côté du Grand Périgueux

Le lancement d'une étude sur l'avenir de l'agriculture

Le Grand Périgueux a décidé de lancer une étude sur l'avenir des exploitations agricoles de son territoire. Ce projet s'inscrit dans le futur Plan d'Alimentation Territorial (PAT) que le Pays de l'Isle en Périgord pilote.

Quelle sera l'agriculture sur la commune dans 15 à 20 ans ?

Cela va se traduire par la mise en place d'une Commission Locale d'Installation et de Transmission (CLIT). Des techniciens de la Chambre d'Agriculture vont venir à la rencontre des agriculteurs pour leur demander comment ils voient et souhaitent l'avenir de leur exploitation agricole.



Le Grand Périgueux a deux ans pour réaliser son Atlas de la biodiversité à l'échelle de ses 43 communes.

L'Atlas de la biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire.

A quoi ça sert ?

C'est un travail qui permet à un territoire comme le nôtre, de cartographier les atouts de sa biodiversité, les valoriser et ainsi de mieux préserver son patrimoine naturel.

Qui est concerné ?

Nous sommes tous concernés : les élus, les citoyens, les associations, les entreprises, les enfants... Devenons tous acteurs de la biodiversité !

Comment participer ?

En plus des inventaires menés par des naturalistes, des animations et des interventions gratuites, ouvertes à tous, sont organisées.

Pour connaître les dates, rendez-vous sur l'application Aux actes !

Contact

Le Grand Périgueux
Mission Climat et Transition Écologique
05 53 35 86 00

Plus d'infos sur :

www.grandperigueux.fr/atlas-biodiversite



Avec le soutien de



Lancement de l'atlas de la biodiversité.

Le Grand Périgueux va créer son atlas de la biodiversité. Le travail a commencé depuis le mois de septembre 2023.

Des spécialistes de la nature vont venir étudier notre environnement naturel au niveau de la faune et de la flore. Le travail, commencé en 2008, avec Cistude Nature et d'autres se poursuit avec la dynamique de l'association Saint Geyrac Nature et va pouvoir également être valorisé au sein de cet atlas de la biodiversité.

Ce projet va permettre de doter la commune de St Geyrac de son atlas de la biodiversité. De plus, un suivi permettra de le mettre à jour régulièrement. Cet outil pourra également être utilisé pour piloter les actions de la commune.

Nous avons demandé à l'association Saint Geyrac Nature si elle voulait participer à ce projet, elle a accepté.

Des nouvelles d'Amelia 2

En attendant Amelia 3, le dispositif Amelia 2 a été reconduit pour l'année 2024.

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour rénover votre maison.

Ces aides peuvent financer :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries....
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif
- Le ravalement de vos façades.

Vous pouvez contacter un agent au 05.33.12.00.79 ou par mail au contact@amelia2.fr



FRANCE SERVICES

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



France Service

Toutes les personnes qui rencontrent des difficultés pour réaliser leurs démarches administratives de façon numérique peuvent se rendre à l'espace France Service pour bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement.

Cet espace est situé à Boulazac, en face de la mairie à côté de la Médiathèque, à l'espace Agora.

Vous pouvez y aller sans rendez-vous :

- lundi de 13h30 à 17h30
- mardi de 8h30 à 16h30,
- mercredi de 8h30 à 18h00,
- jeudi de 8h30 à 16h30,
- vendredi de 8h30 à 16h15

Vous pouvez les contacter au 05.53.35.59.53 ou par mail à franceservices@boulazacislemanoire.fr

N'hésitez pas non plus à venir à la mairie de St Geyrac. La secrétaire de mairie est aussi en contact avec l'espace France Services de Boulazac.

SMD3 : Rappel de quelques grands principes

de la redevance incitative



Le SMD3 annonce que cette redevance va augmenter de 5,6%. Il est important d'apporter des explications sur le financement du ramassage des ordures ménagères.

La facture des ordures ménagères permet de financer :

- le ramassage et l'enfouissement des sacs noirs
- la taxe d'enfouissement des sacs noirs
- le ramassage et le traitement des sacs jaunes
- l'entretien des bornes enterrées
- le fonctionnement des déchetteries et le traitements des déchets déposés.

La loi impose que tous ces coûts pour traiter nos ordures ménagères soient uniquement financés par la redevance incitative. Il ne peut pas y avoir de subvention. Il y a un coût spécial à la tonne pour le traitement des sacs jaunes d'une part et des sacs noirs d'autres part. Si nous triions mal nos sacs jaunes ou mettons n'importe quoi dans les bornes notre facture augmentera. Ces déchets mal triés seront donc facturés 2 fois. Une première fois pour le traitement des sacs jaunes et une seconde fois pour le traitement des sacs noirs.

Afin de réduire le nombre de poubelles que nous enterrons, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place une taxe pour chaque tonne de sacs noirs qui seront enterrés. Cette taxe augmente chaque année. Elle a commencé à 25€ la tonne en 2020, était de 52€ en 2023, et sera de 65€ cette année. Si nous ne réduisons pas nos sacs noirs, la facture augmentera encore plus. Les ordures ménagères sont devenues un fléau pour notre planète. La pollution des sols et de l'eau atteint un niveau qui met aujourd'hui la nature et sa biodiversité en danger. Nous ne pouvons plus continuer à vivre sans faire attention aux poubelles que nous produisons ! Nous pouvons juste regretter, que pour l'instant, la redevance incitative ne permette pas de récompenser les familles qui font des efforts.



Attention : mettez bien à jour vos adresses pour la Poste

Il y a 4 ans, les adresses de chaque maison de Saint Geyrac ont été modifiées avec un nom pour les routes et les chemins de la commune ainsi qu'un numéro, il s'agit de l'adressage.

L'objectif étant de donner une adresse précise qui permettrait aux services de secours de venir directement à la bonne adresse ainsi qu'aux différents services de livraison, la Poste et la fibre. La Poste nous a laissé 3 ans pour mettre à jour nos adresses sur les documents officiels, les services publics et privés (abonnements, ...) Depuis 2023, c'est terminé, tous les courriers qui nous sont adressés avec l'ancienne adresse ne nous sont plus délivrés par la Poste. Ce n'est pas une décision de notre factrice. Les courriers sont bloqués au centre de tri régional à Bordeaux sans qu'elle en soit informée. Il est important que vous indiquiez votre numéro de rue sur la boîte aux lettres.



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOUER GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Il vous êtes victime du télex d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, sans que vous ayez été rebattu vers un organisme de performance de soins.

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction des véhicules, l'insécurité, l'insécurité de la police.

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime du télex d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, Numéro accessible par fax et SMS.

Pour en savoir plus : gouvernement.fr/risques

GOUVERNEMENT.FR

- Maire de St Geyrac :**
- Nils FOUCHIER
 - 1er adjoint : Philippe RICHARD
 - 2ème adjoint: Eric GARNIER
 - 3ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA

Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : secretariat@mairie-saint-geyrac.fr
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

Bibliothèque Municipale :

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h3
- Mail : bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr
- Tél : 05 53 06 13 20 ou Marie José : 06 60 37 74 27

Horaires des Déchèteries :

- Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45
 Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Samedi : 9h-12h / 14h-17h45
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

- La Douze :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 14h-17h45
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 9h-12h
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

- St Crépin d'Auberoche :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 14h-17h45
 Dimanche : Fermée
 Fermée les jours fériés.

